



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	26
Votants	27
Quorum	14

Date de convocation : 1 avril 2026
Affichage de la convocation : 2 avril 2026
Délibération 2026-04-026
Secrétaire de séance : M. Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Arnaud RAYMOND

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, M. Raphaël GELARD, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Françoise POINSENOT, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Bruno MAYEUR, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, Mme Caroline HECKLY, Mme Malika HADDOU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Ioan Cristian NACU, Mme Cécile RIGAUD, Mme Valérie RUINET, Mme Emilie FIN, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absent :

-

Absent excusé :

M. Jean-Bernard RICHARD mandataire Mme Elodie KACZMAREK
formant la majorité des membres en exercice.

Etablissement de la liste des contribuables pouvant être désignés par les services fiscaux Commission Communale des Impôts Directs

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée, dans les communes de plus de 2 000 habitants, outre le Maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence, de huit membres titulaires et de huit membres suppléants.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale :

- Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.
- Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs, ou coefficients de localisation).

Les commissaires doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- Être âgés de 18 ans au moins,
- Jouir de leurs droits civils,
- Être inscrits sur l'un des rôles de l'imposition directe locale dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- Être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est rappelé que la loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune propriétaire de bois.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Services Fiscaux sur une liste de 32 contribuables (16 titulaires et 16 suppléants), remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le Conseil Municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) est la même que celle du mandat du conseil municipal, soit 6 ans.

Leur nomination a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal.

La liste de contribuables proposée pour siéger à la CCID est présentée ci-dessous :

⇒ **16 Titulaires** :

M. Michel OUDIN	9 rue du Docteur Schweitzer	Rosières-près-Troyes
M. Arnaud RAYMOND	7 chemin des Roizes	Rosières-près-Troyes
M. Patrick MELCHERS	19 rue Pierre Curie	Rosières-près-Troyes
M. Jean-Claude HAN	8 rue du Docteur Schweitzer	Rosières-près-Troyes
M. Etienne HERVY	10 rue de la liberté	Rosières-près-Troyes
M. Bruno MAYEUR	17 rue Michel Ange	Rosières-près-Troyes
M. Eric LOIZON	33B rue Jean Arson	Rosières-près-Troyes
Mme Françoise POINSENOT	4 chemin des Roizes	Rosières-près-Troyes
M. Francis PERRIN	6 chemin de l'Ormat	Rosières-près-Troyes
M. François HIERNAUX	23 rue Guibout	Rosières-près-Troyes
Mme Julie DOMINGO	3 ruelle Lucien Forjot	Rosières-près-Troyes
M. Daniel TAILLEFUMIER	13 rue Henri Farman	Rosières-près-Troyes
Mme Catherine BLUM	44 rue Berthelin de Rosières	Rosières-près-Troyes
M. Jean-Marie BAILLY	75 rue Jean Arson	Rosières-près-Troyes
Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR	10 rue Watteau	Rosières-près-Troyes
M. Chris MANIERI-BIGORGNE	12 rue Pierre Larousse	Rosières-près-Troyes

⇒ **16 Suppléants :**

M. Claude HUMBERT	33 rue Adrien Ninet	Rosières-près-Troyes
M. James DUBOIS	4 rue Pierre Curie	Rosières-près-Troyes
Mme Marlène GAURIER	181 rte d'Auxerre	Rosières-près-Troyes
M. Julien SAUTIVET	13 T rue Parmentier	Rosières-près-Troyes
Mme Sandie LAMBERT	5 rue Charles Perrault	Rosières-près-Troyes
M. Frédéric ACKER	10 rue Lamartine	Rosières-près-Troyes
M. Frédéric CAVAILLAC	7 rue Paul Hervy	Rosières-près-Troyes
Mme Nadine HERVEUX	10 av Ingres	Rosières-près-Troyes
M. Patrick DAMOISEAU	6 rue des Rosiers	Rosières-près-Troyes
Mme Nadine DUPONT	3 rue Lino Ventura	Rosières-près-Troyes
M. Emmanuel KAUFFMANN	2 rue Jules Ferry	Rosières-près-Troyes
M. Rémi DAUPHIN	14 rue Adrien Ninet	Rosières-près-Troyes
Mme Cécile RIGAUD	4 rue Henri Farman	Rosières-près-Troyes
Mme Natacha VAIRELLES	10 place Alphonse Daudet	Rosières-près-Troyes
M. Ioan Cristian NACU	4 rue Louis Bachimont	Rosières-près-Troyes
Mme Stéphanie JONIAUX	28A route de Saint-Pouange	Rosières-près-Troyes

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la liste de présentation des 32 contribuables comme présentée ci-dessus, parmi lesquels la Directrice départementale des finances publiques procédera à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la CCID, et de prendre acte qu'un agent pourra participer aux travaux de ladite commission, sans voix délibérative.

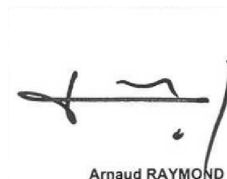
Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 8 avril 2026,

Le Maire
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.04.13 18:53:21 +0200
Ref:10800886-16286918-1-D
Signature numérique
Le Maire